

L'énergie éolienne à votre service



Photo reproduite avec la permission de Vision Quest



Mener à terme un projet de parc éolien ne se fait pas en un coup de vent. Moultes démarches auprès des trois instances gouvernementales sont nécessaires. Cependant, le bénéfice final se reçoit comme une bouffée d'air frais ! Pensez au caractère propre et renouvelable des ressources éoliennes : ni émissions nocives ni effet climatique néfaste. C'est la planète qui respire mieux !

Du point de vue économique, l'énergie éolienne est pleine de bon sens. Et le Canada tend à soutenir davantage ces projets. Pour l'utilisateur et les grandes sociétés, l'énergie éolienne présente un avenir prometteur!

Une ressource renouvelable à exploiter

Mesurer le potentiel éolien

La mise en œuvre d'un projet de parc éolien ne saurait être autorisée sans avoir en main quelques renseignements clés sur la ressource éolienne même. Par exemple, quelles sont la puissance et la constance du vent ? Ces données, recueillies durant toute une année ou plus, aideront les scientifiques à juger du potentiel éolien d'un site. La vitesse, la direction et la variabilité du vent ne sont que quelques facteurs pouvant influencer sur la décision d'autoriser un projet.

Bien sûr, les enjeux environnementaux importent aussi beaucoup dans ce processus de décision. Le feuillet *La faune* traite de ce sujet.

Déterminer le site

Tout projet énergétique exige l'aval des communautés concernées. Aucun permis ne sera accordé, aucun chantier ne sera entrepris à l'insu des collectivités avoisinantes.

L'accessibilité du site constitue un autre élément important. Des sociétés productrices d'énergie peuvent exercer une option sur l'accès au terrain d'un propriétaire foncier. Une fois le projet accepté, elles négocieront une convention de bail citant, entre autres clauses, la durée d'utilisation du site et les sommes locatives à verser au propriétaire.

Quel que soit le projet énergétique, les entrepreneurs sont également tenus d'obtenir tous les permis municipaux, provinciaux et fédéraux exigibles. Quant au montant de la vente ou du bail, il correspond généralement à un pourcentage des revenus d'exploitation et peut se chiffrer en milliers de dollars annuellement pour une seule éolienne.

Pour en savoir plus sur les baux immobiliers, veuillez vous reporter au feuillet *Les avantages pour la communauté*.

Outre la collecte et l'analyse de données effectuées à l'aide d'instruments comme l'anémomètre illustré à gauche, les recherches en vue d'un projet éolien observent rigoureusement les conséquences sur les systèmes radar, les micro-ondes et les réseaux sans fil ou cellulaires.



Intéressé à participer à un projet éolien ?

Voici quelques idées...

Connecter le système au réseau

La réussite d'un projet éolien est tributaire de la proximité du réseau électrique. À ce sujet, d'autres questions importantes se posent avant même la mise en œuvre du projet : le distributeur d'électricité pourra-t-il emmagasiner ces nouvelles réserves énergétiques ? Faudra-t-il allouer plus d'espace au site ? Comment faire l'interconnexion au réseau et qui en assumera le coût ? La réglementation liée à ces points diffère d'une province à l'autre.

Assurer la vente

Enfin, il importe de connaître au préalable quelles sont les possibilités de vente de l'énergie éolienne ? Qui en fera l'achat ? Plusieurs provinces exigent qu'une convention d'achat dûment signée soit déposée avant d'accorder leur permis et d'autoriser l'installation des aérogénérateurs. Ailleurs, l'électricité peut être achetée et vendue au prix quotidien du marché.



Étape	La mise en place complète d'un parc éolien exige généralement de 12 à 36 mois.
Acquisition du terrain	
Négociations pour exercer une option	
Signature de la convention d'option	
Signature de la convention de bail	
Analyse des ressources	
Permis d'installer une tour météo	
Installation de la tour météo	
Analyse des ressources	
Volet environnemental	
Étude d'impact sur l'environnement	
Autres études sur le terrain	
Interconnexion	
Demande d'interconnexion	
Études d'interconnexion	
Convention d'interconnexion	
Permis et consultations publiques	
Journées « portes ouvertes »; diffusion de l'info	
Permis fédéraux	
Permis provinciaux	
Permis municipaux	
Assurer la disponibilité de l'équipement	
Commande des éoliennes et du matériel principal	
Livraison de l'équipement	
Construction	
Fondations	
Travaux relatifs au système électrique	
Installation de la tour	
Installation des pales et de la nacelle	
Mise en service	
Mise en service effectuée	

Le terrain, la capacité du parc et le processus d'approbation en vigueur dans la région sont tous des facteurs qui influent sur le délai nécessaire pour mener à terme un projet éolien. Le tableau ci-dessus montre les différentes étapes à franchir et la durée de celles-ci, depuis la planification jusqu'à la mise en service du parc.

Privilégier les ressources éoliennes, c'est poser un geste clair en faveur du développement de parcs éoliens au Canada. En appuyant un programme d'énergie éolienne, vous contribuez à réduire l'impact des gaz à effet de serre et à ouvrir la voie vers un environnement plus sain.

Appuyez un projet éolien dans votre région
Voyez auprès du Conseil de votre ville si un projet éolien a été proposé.

Faites installer des éoliennes de petite puissance
Vous pourriez ainsi aider à alimenter votre maison, votre petite entreprise ou votre communauté. Pour en savoir plus, consultez le site www.smallwindenergy.ca/fr/SmallWind.html.

Appuyez financièrement l'énergie éolienne.
Contribuez au développement éolien afin d'assurer aux générations futures des ressources énergétiques non polluantes et abordables. Pour ce faire, consultez le lien : [www.environmentalchoice.com/French/ECP Footer/Au sujet du programme/Criteria/ Produits d'électricité/Fonds d'investissement pour l'énergie renouvelable](http://www.environmentalchoice.com/French/ECP_Footer/Au_sujet_du_programme/Criteria/Produits_d_electricite/Fonds_d_investissement_pour_l_energie_renouvelable).

Accordez l'accès à votre terrain. Votre propriété est située dans un corridor venteux ? Vous souhaitez bénéficier d'un parc d'éoliennes ? Vous trouverez une foule de renseignements dans notre feuillet *L'utilisation des terres*.

Favorisez l'énergie verte. Pour connaître les organisations canadiennes qui vendent de l'énergie verte, cliquez sur www.canwea.ca/fr/Greenpower.html.

